tuera un point de passage important pour les chercheurs intéressés par les signes divins dans l'Antiquité. – *Indices* (*rerum*, *nominum*, *locorum*).

Françoise VAN HAEPEREN

A.P.M.H. LARDINOIS, J.H. BLOK & M.G.M. VAN DER POEL (Ed.), *Sacred Words : Orality, Literacy and Religion.* Leyde, Brill, 2011. 1 vol. 16,5 x 24,5 cm, XIV-415 p. (MNEMOSYNE. Suppl., 332 - ORALITY AND LITERACY IN THE ANCIENT WORLD, 8). Prix : 140 €. ISBN 978-90-04-19412-0.

Cet ouvrage a pour origine le huitième colloque biennal sur les rapports entre l'oralité et l'écrit, organisé en juillet 2008 par les universités de Nimègue et d'Utrecht. Précisément, c'est sur la religion que se focalisent les vingt contributions de cette publication. Les articles sont répartis en cinq domaines généraux. 1. Littérature grecque. En analysant le discours des dieux chez Homère, E. Minchin met en évidence les différences de registres entre discours humains et discours divins. Non seulement certains modes d'expression ne sont pas attestés, ou très peu, chez les dieux (sarcasme, lamentation, etc.), mais les propos divins sont également moins empreints de majesté que les paroles humaines. Le banquet est étudié dans l'article de F. Hobden, à travers des sources littéraires et iconographiques (dont on regrettera l'absence de reproduction). Selon elle, la création d'un espace à part, avec ses codes particuliers, la récitation d'hymnes, les libations, les liens avec Dionysos, etc., font du banquet un « phénomène religieux ». Elle reconnaît judicieusement que le banquet réel et ses représentations ne doivent pas être confondus. Les rapports entre passé mythique et présent dans l'œuvre de Pindare font l'objet de l'article de M. Pavlou. Dans ses péans et ses dithyrambes, Pindare ne se contente pas d'évoquer le passé mythique, mais fait en sorte qu'il soit vécu par le public. Dans ses épinicies, cependant, il contraste davantage passé et présent dans la mesure où il s'agit avant tout d'honorer un vainqueur. R. Scodel compare les idées présentes dans le papyrus de Derveni et dans les tragédies d'Euripide, ainsi que les modes d'expression et les audiences de ces textes respectifs. Elle souligne l'originalité d'Euripide, dans la mesure où celui-ci combine différentes idées de son temps. 2. Droit grec. M. Gagarin étudie les raisons qui ont poussé des communautés à mettre par écrit et à afficher des « lois sacrées », notamment les calendriers sacrificiels, à la charnière des VIIe et VIe siècles. Tout en affirmant que l'affichage des « lois sacrées » s'inscrit dans la même logique que la mise par écrit de tout type de loi, il avance l'hypothèse que l'accroissement des différentes communautés a conduit celles-ci à développer l'affichage de ces textes. S. Hitch s'intéresse aux références à l'oralité dans les textes de lois et défend l'idée que les paroles rituelles n'étaient généralement pas mises par écrit afin que les prêtres en conservent l'exclusivité. Il faut nuancer son affirmation que le fait qu'une infraction individuelle puisse contaminer une communauté entière, ainsi que les procès pour impiété, ne seraient attestés qu'à Athènes (p. 128). L'atimie est au cœur de l'article d'E. Van't Wout. Selon elle, la formule *atimos estô* n'était pas conçue comme une sanction, mais comme un acte de langage destiné à manifester l'accord de toute la communauté. Néanmoins, les sources épigraphiques citées dans cet article invitent à considérer son argumentation avec prudence : l'atimie apparaît parfois en

conjecture (décret de Bréa), et les comparaisons ne sont pas tout à fait pertinentes (inscription de Cyrène). Enfin, cherchant à éviter d'analyser le fonctionnement des institutions athéniennes avec un regard moderne (en supposant par exemple un fonctionnement administratif efficace rendu possible par un taux d'alphabétisation élevé), R. Thomas s'intéresse au comportement des foules lors de grands rassemblements et au contexte dans lequel ceux-ci avaient lieu (cris, rires, présence de badauds, etc.). 3. Textes religieux grecs et romains. C. Faraone étudie l'utilisation d'incantations en vers sur des amulettes de plomb de Crète et de Grande Grèce destinées à écarter tout danger de leur utilisateur. Il est selon lui possible de déceler, dans les textes littéraires et les amulettes de la fin de l'époque archaïque et du début de l'époque classique, une tradition orale antérieure se déclinant selon des spécificités locales. La mise par écrit de ces incantations a modifié certaines de leurs caractéristiques (disparition de la mise en avant des compétences de l'auteur mais apparition de consignes particulières). Au sujet des tablettes d'or bacchiques et orphiques, F. Ferrari postule l'existence d'un « paléotype » qui serait à l'origine des différentes variantes et met en évidence le double contexte énonciatif de ces textes (rituels funéraires et arrivée dans l'au-delà). Selon M. Alonge, les hymnes rituels sont généralement mis par écrit non pour servir de référence dans le futur, mais pour commémorer un événement passé. Il propose notamment de voir dans l'hymne de Palaikastro non la commémoration d'une récitation, mais l'affirmation d'une tradition locale dans le cadre de rivalités entre cités. Les *annales maximi* sont au cœur de l'article d'A. Rodriguez-Mayorgas. Leur fonction, en tant qu'archives religieuses, doit être comprise dans le contexte de la piété et du maintien des bonnes relations avec les dieux. A. Karanika étudie le corpus de l'*homeromanteion*, à savoir les papyrus magiques qui citent des vers homériques et étaient consultés en vue de trouver réponse à des questions diverses. Ces vers ont en outre été utilisés dans des centons concernant la vie du Christ. C. Addey s'intéresse aux noms secrets des dieux. À partir des réflexions de Jamblique sur la question, elle met en exergue que ces noms ne sont pas coercitifs, qu'ils ont un sens et permettent de communiquer d'une manière propre aux dieux. 4. Littérature romaine. N.W. Slater analyse les éléments religieux chez Plaute et, plus précisément, les termes *religio*, *virtute deum* et *rudens*. Il incite à ne pas lire les pièces de Plaute comme de simples recueils de réalités romaines, mais comme des œuvres innovantes. V. Berger s'intéresse à l'oralité chez Tite-Live. Son habitude de se référer à la tradition orale plutôt qu'aux sources écrites existant sur un sujet lui permet de masquer sa subjectivité et de développer le sentiment d'appartenance à une communauté. Par « oralité chez Tite-Live », l'auteur se réfère également aux paroles des personnages, qui sont imprégnées de religion. B. Breij étudie l'utilisation du terme *pietas* dans les exercices rhétoriques dans le cadre de l'éducation des jeunes Romains. Dans la mesure où la *pietas* relève du *ius naturae*, elle peut être utilisée dans différents types d'argument (qu'ils relèvent de l'*êthos*, du *logos* ou du *pathos*). Cette utilisation devient particulièrement intéressante quand on atteint les limites de la *pietas* et que des dilemmes surviennent. 5. La littérature chrétienne à ses débuts. A. Ito s'intéresse aux pratiques de Paul en tant que prêcheur de l'Évangile et rédacteur de lettres. Il considère ces deux activités comme essentiellement orales, malgré leurs supports différents. En outre, se voyant à la fois comme un messager et un enseignant, Paul recourt, dans ses lettres, à différentes méthodes (rhétorique diatribique, utilisation

d'interlocuteurs imaginaires, contre-arguments). J. Morrison contraste, dans les *Actes des apôtres*, les figures de Pierre, le pêcheur illettré et apôtre de Jésus, et Paul, le Pharisien lettré qui ne s'est converti au christianisme qu'après avoir persécuté les Chrétiens. Malgré leurs différences, les deux hommes sont tous deux entrés en contact avec Dieu par l'intermédiaire d'un message divin oral, ce qui légitime leur rôle dans la diffusion du christianisme. L'auteur examine en outre quelques références littéraires classiques utilisées par Luc. V. Hunink étudie la dimension orale du *Psaume contre les Donatistes* de saint Augustin. Sur la base de critères formels, il avance qu'il ne s'agit pas d'un poème (*carmen*) mais d'un psaume chanté. Il est précisé dans l'introduction de l'ouvrage que son fil conducteur est de remettre en cause l'idée que l'écrit serait l'apanage d'une religion privée, voire marginale, face à des pratiques religieuses publiques qui reposeraient avant tout sur l'oralité (p. 2). Au final, si le lien entre cette question et certaines contributions est assez ténu, les articulations entre oralité et support écrit sont constamment étudiées. Il n'est pas toujours possible d'établir des rapports étroits entre les différents articles de chaque catégorie, à l'exception de la partie consacrée au droit grec, qui est la plus cohérente. Néanmoins, la qualité des contributions, ainsi que plusieurs questions récurrentes (par exemple, les discussions sur les statuts ou l'originalité de certains textes) en font un ouvrage très intéressant. Aurian DELLI PIZZI

Susanne GÖDDE, *euphêmia. Die gute Rede in Kult und Literatur der griechischen Antike*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2011. 1 vol. 16 x 24 cm, X-439 p. (BIBLIOTHEK DER KLASSISCHEN ALTERTUMSWISSENSCHAFTEN, NF, 2. Reihe, 120). Prix : 55 €. ISBN 978-3-8253-5314-8.

Issue d'une thèse d'habilitation, cette monographie parcourt la littérature grecque d'Homère à Platon pour étudier le champ sémantique de εὐφημία et de ses dérivés et antonymes. Le choix de ce sujet est parfaitement approprié aux orientations scientifiques de Susanne Gödde, helléniste actuellement rattachée à la Ludwig-Maximilians-Universität München, mais aussi spécialiste de la religion grecque et intéressée par des questions de rhétorique depuis au moins sa thèse doctorale (*Das Drama der Hikesie. Ritual und Rhetorik in Aischylos' Hiketiden*, publiée en 2000). En continuité avec sa thèse, le présent ouvrage s'appuie largement sur la tragédie (près de deux cents pages sont des analyses textuelles de passages d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide). Les autres textes étudiés proviennent essentiellement d'Homère (*Il.* 1 et 9), d'Hésiode (*Travaux et Jours* 735-764), Pindare (*Néméennes* 8 et *Pythiques* 10), Aristophane (*Paix*) – nous restons dans le drame – et Platon (passages du *Phédon*, du *Phèdre* et des *Lois*) – avec une excursion dans l'iconographie étudiée en rapport étroit avec les témoignages littéraires (p. 343-350). On le voit, les prosateurs sont peu représentés dans cette étude, malgré l'évocation de quelques passages en prose que l'on trouve à divers endroits de l'ouvrage, notamment dans les notes en bas de page. On peut regretter cette restriction, car l'étude des orateurs, par exemple, aurait certainement illustré l'usage varié des termes liés à εὐφημία au-delà du contexte religieux (S. Gödde est consciente de la problématique, p. 10), mais l'auteur a dû faire un choix, et l'on doit reconnaître que le corpus ainsi retenu est cohérent. D'ailleurs,